

TITRE DE LA RENCONTRE : Rencontre du Comité d'accompagnement du projet de mine de graphite

COMPTE-RENDU

DATE ET HEURE	22 septembre 2020 à 15h00
LIEU	Vidéo conférence
PERSONNES PRÉSENTES	<p>Étaient présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jacques Senécal – Citoyen de Saint-Michel-des-Saints • Valérie Pichot – Directrice, Service de développement local et régional de Matawinie • Andrée Anctil - Co-proprétaire, Hôtel le Central • Robert Papineau - Administrateur, Conseil régional de l'environnement de Lanaudière • Julien Charrette – Administrateur, Bassin versant Saint-Maurice • France Chapdelaine – Directrice Générale, Chambre de commerce de la Haute-Matawinie. • Céline Racine - Citoyenne de Saint-Michel-des-Saints • Julie Martin – Directrice générale, Municipalité de Saint-Zénon • Frédéric Gauthier - Directeur environnement et développement durable, Nouveau Monde Graphite • Isabelle Levasseur - Responsable des relations à la communauté, Nouveau Monde Graphite <p>Étaient absents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Félix Nadeau-Rochon – Directeur par intérim du service d'aménagement, MRC de Matawinie • Pierre Allard - Citoyen de Saint-Zénon • Réjean Gouin - Maire, Municipalité de Saint-Michel-des-Saints • Pierre Boucher - Représentant, Conseil de la Nation Atikamekw • Glen Dubé – Élu, conseil des Atikamekw de Manawan
ORDRE DU JOUR	
	1. Ouverture de la rencontre et mot de bienvenue
	2. Présentation et adoption de l'ordre du jour de la rencontre
	3. Adoption et suivi du compte-rendu du 19 mai 2020
	4. Suite de la procédure environnementale
	5. Mise à jour du projet Matawinie et échanges avec les membres par Frédéric Gauthier
	6. Programme de suivi et de surveillance
	7. Comité de suivi - rapport du comité par Robert Papineau
	8. Plan d'intégration au territoire
	9. Divers
	10. Prochaine date de rencontre et sujets
	11. Évaluation et conclusion

1. Ouverture de la rencontre

La rencontre débute à 15h00 par vidéo-conférence en raison des mesures d'urgence sanitaire qui sévit au Québec en lien avec la COVID-19. Madame Levasseur souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Le quorum est confirmé.

2. Présentation de l'ordre du jour.

Il est proposé par Robert Papineau et secondé par Julien Charrette d'adopter le projet d'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 19 mai 2020 du comité d'accompagnement.

Il est proposé par Céline Racine et secondé par Julien Charette d'adopter le compte-rendu de la rencontre du 19 mai 2020.

Adopté à l'unanimité.

Suivi du compte-rendu du 19 mai 2020.

Point 4. Retour sur les audiences publiques en environnement et suites à donner

Consultation des organismes communautaires : Une rencontre avec les organisations communautaires était à prévoir afin de présenter le projet, d'identifier les impacts possibles sur leurs organisations en termes de services à la population et voir comment on peut les soutenir. Considérant la situation liée à la covid-19, cette rencontre est reportée à une date ultérieure.

Considérant que les points nécessitant un suivi se retrouvent à l'ordre du jour, il est proposé aux membres de les traiter à même l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.

4. Suite de la procédure environnementale

Les membres sont invités à commenter le rapport du BAPE pour ensuite prendre connaissance d'un tableau de bonification du projet référant aux études ou documents supplémentaires recommandés dans le rapport du BAPE. Cette présentation permet aux membres de constater que plusieurs études ou documents sont réalisés ou en cours de réalisation.

5. Mise à jour du projet Matawinie et échanges avec les membres par Frédéric Gauthier

Une mise à jour de certains éléments du projet Matawinie est réalisée par Monsieur Gauthier.

Projet de démonstration : La mise en place des cellules expérimentales est complétée et l'équipe procèdera sous peu à la construction d'un 3^e bassin pour la gestion des eaux et la pose d'une membrane pour la Halde de NAG. Afin de permettre aux membres de voir et mieux comprendre les travaux, une vidéo tournée la veille est présentée.

Faits saillants :

- L'Usine de démonstration fonctionne jour, soir et nuit;
- La formation professionnelle se poursuit;
- L'aménagement des locaux de la R&D est prévu en 2021.

Projet commercial : L'analyse de l'acceptabilité environnementale est présentement en cours. Au mois d'août dernier, NMG a reçu une série de 11 questions et commentaires de la part du Ministère. Les réponses ont été acheminées au début septembre. Le dépôt du rapport du MELCC incluant ses recommandations devrait parvenir au ministre cet automne. Après l'analyse du rapport du MELCC et du BAPE, ce dernier pourrait émettre le décret en janvier 2021.

Faits saillants :

- L'ingénierie détaillée du projet commercial est en cours de réalisation;
- La caractérisation du tracé pour sortir directement sur la 131 est en cours, le mandat a été donné à Weymok, une entreprise atikamekw;
- Le tracé retenu correspond au commentaire du BAPE, de la municipalité et des citoyens;
- Le début des travaux préparatoires (déboisement) sont prévus cet hiver ou au printemps 2021;
- La poursuite des travaux de construction est prévue en 2021 et 2022.

6. Programme de suivi et de surveillance – rapport du comité par Frédéric Gauthier

Monsieur Gauthier présente les étapes franchies depuis le début du projet. Outre l'obtention du décret, Nouveau Monde devra déposer son programme de surveillance et de suivi avec les autorisations spécifiques à recevoir. Afin de bien comprendre ce qu'est un programme de suivi et de surveillance, M. Gauthier explique à l'aide d'exemples concrets la distinction entre la surveillance et le suivi.

Il est rappelé aux membres du comité qu'à la suite du dépôt du rapport de Norda Stelo, le comité de travail avait émis la recommandation que les éléments de suivi identifiés dans ce rapport soient intégrés au programme de suivi et de surveillance de NMG. À cet effet, les éléments de suivi de Norda Stelo ont été colligés dans une grille de concordance dans laquelle les mesures d'atténuation et les engagements proposés par NMG sont inclus. Les travaux du comité se poursuivent.

Méthodologie

- Colliger les mesures d'atténuation et engagements proposés par NMG ainsi que les conditions rattachées au décret et autres recommandations (MELCC et autres ministères, Norda Stelo, BAPE,
- Élaborer une grille de concordance
- Mettre à jour le programme de suivi et de surveillance de l'EIES (version préliminaire chapitre 11 de l'EIES) et déposer au ministère

7. Comité de suivi - rapport du comité par Robert Papineau

Les travaux concernant la gouvernance pour la mise sur pied du futur comité de suivi sont présentés aux membres du comité d'accompagnement. Plusieurs précisions sont apportées à la suite de diverses questions. Les règles de gouvernances pourront être adoptées lorsque les conditions du décret seront connues. Des félicitations sont adressées au comité pour le travail accompli.

8. Divers

Aucun point n'a été soumis.

9. Prochaine date de rencontre et sujets

La prochaine rencontre statutaire du comité d'accompagnement est prévue le 24 novembre 2020 en après-midi. L'heure sera confirmée dans l'invitation.

10. Évaluation et conclusion

Les membres sont invités à soumettre en tout temps des points à l'ordre du jour et à communiquer avec NMG pour des informations ou des questions concernant le projet. On qualifie la rencontre de très bien et d'intéressante.

Prise de note : Isabelle Levasseur